



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué
Diffusion immédiate

Motion unanime pour le renforcement de la Loi sur le tabac

Le gouvernement Couillard appelé à énoncer clairement ses objectifs en termes de réduction du tabagisme

Montréal, dimanche 28 septembre 2014 – Jeudi dernier, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion demandant « au gouvernement de réviser la Loi sur le tabac dans les plus brefs délais, et ce, dans le but d'éviter l'initiation au tabagisme et de réduire la prévalence du tabagismeⁱ. » La motion, introduite par le député péquiste de Rosemont, **M. Jean-François Lisée**, a été appuyée par des représentants de tous les partis politiques, soient **M. Sébastien Schneeberger** (Coalition Avenir Québec), **Mme Françoise David** (Québec solidaire) ainsi que la ministre libérale déléguée à la Santé publique, **Mme Lucie Charlebois**. Réagissant à la motion, cette dernière a assuré que son gouvernement renforcerait la **Loi sur le tabac** « le plus tôt possible ... parce qu'on est dus pour un resserrement. ... Que ce soient les saveurs, que ce soit la cigarette électronique ou autres produits, il y a une inquiétude de voir une recrudescence de la prévalence au tabac. »

Nécessité d'énoncer des objectifs clairs

La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, qui représente 470 organismes préoccupés par la souffrance et les décès évitables causés par le tabagisme, se réjouit de l'intention de la **Ministre** de procéder rapidement à la révision de la Loi, après neuf ans d'inaction législative sur la question. La **Coalition** souhaite néanmoins réitérer la demande adressée à la Ministre par le **député Schneeberger**, selon qui « il faut, dès maintenant, qu'elle annonce ses intentions, ses objectifs chiffrés [en termes de] réduction du taux de tabagisme ».

« Un gouvernement sérieux, déterminé à confronter l'épidémie du tabac, doit nécessairement se fixer des objectifs de réduction du tabagisme, » dit **Dre Geneviève Bois**, porte-parole de la **Coalition**. « C'est à partir d'objectifs clairs et concrets que l'on peut déterminer les mesures nécessaires pour atteindre ces mêmes objectifs. La France a bien compris cette nécessité, ce qui explique la gamme de mesures robustes et ambitieuses mise de l'avant cette semaine par la ministre française de la Santé, qui comprend notamment l'emballage standardisé neutre, afin d'aboutir en 20 ans à une première génération sans tabac. »

En effet, au moment du dévoilement de son plan de lutte ambitieux contre le fléau du tabagisme (le jour même de l'adoption de la motion québécoise), la **ministre de la Santé de la France, Mme Marisol Touraine** a annoncé des cibles concrètes en lien avec son plan de lutte : « Quels sont nos objectifs ? Dans 5 ans, le nombre de fumeurs doit avoir baissé de 10%. ... Dans moins de 20 ans, nous voulons que les enfants qui naissent aujourd'hui soient la première génération de non-fumeurs.ⁱⁱ » Plusieurs autres États, dont la **Finlande**, l'**Écosse**

et la **Nouvelle-Zélande**, se sont également dotés de cibles ambitieuses et précisément chiffrées de réduction du tabagisme.ⁱⁱⁱ

Considérant le renforcement, qui semble imminent, de la **Loi sur le tabac**, « nous demandons à la ministre Charlebois de révéler, elle aussi, les objectifs précis du gouvernement en termes de réduction du tabagisme visés par une telle réforme, et de ne pas se contenter de mettre de l'avant quelques mesures éparses sans but clair et chiffré, » ajoute **Dre Bois**.

Emballage standardisé

La politique française est inspirante non seulement quant aux fins qu'elle poursuit mais surtout du fait des moyens qu'elle entend déployer pour y arriver. La mesure la plus importante incluse dans cet effort est sans contredit l'emballage standardisé neutre. Recommandée par l'**Organisation mondiale de la Santé**, cette intervention consiste à réglementer le format et les surfaces des emballages afin d'y éliminer l'imagerie positive des marques de tabac — c'est-à-dire l'ensemble du « branding » qui forme la base de tout marketing en faveur du tabac. La mesure a été instaurée en **Australie** depuis près de 2 ans et hormis la **France**, plusieurs autres États ont énoncé leur volonté de suivre l'**Australie**, dont la **Nouvelle-Zélande**, l'**Irlande** et le **Royaume-Uni**.



La ministre de la Santé de la France, Mme Touraine, avec un paquet standardisé provenant de l'Australie.

Selon **Mélanie Champagne**, directrice des Questions d'intérêt public à la Division du Québec de la **Société canadienne du cancer**, « bien que la ministre Charlebois ait mentionné, à plusieurs reprises, la problématique de l'aromatisation des produits du tabac, de l'accessibilité des jeunes à la cigarette électronique et de l'exposition des enfants à la fumée dans les automobiles, elle n'a pas encore abordé le problème des emballages.

« Or, le paquet constitue le dernier et plus important véhicule publicitaire des fabricants du tabac. Malgré qu'ils soient cachés derrière les comptoirs dans les dépanneurs, les emballages des produits du tabac sont de plus en plus attrayants, camouflant mieux que jamais les véritables dangers des produits qu'ils contiennent. En effet, les emballages représentent un des plus importants facteurs qui influencent la perception des jeunes quant aux risques des produits du tabac.^{iv}



« Nous espérons donc que le silence de la Ministre à l'égard de la problématique de l'emballage ne signifie pas l'absence de mesures sur cet aspect crucial de la lutte contre le tabagisme : une révision complète de la Loi doit inclure le bannissement des produits du tabac aromatisés, l'encadrement de la cigarette électronique et l'adoption de l'emballage neutre. »

Catastrophe de santé publique

Chaque semaine au Québec, ce sont 200 personnes qui meurent des suites du tabagisme^v et environ 600 jeunes qui s’y initient^{vi}. C’est à partir du milieu des années 2000, parallèlement à l’introduction des saveurs et des nouveaux formats de paquets sur le marché, que la diminution progressive du tabagisme constatée depuis 1998 a été interrompue. À l’aide de ces nouvelles stratégies sournoises de marketing, l’industrie du tabac a recruté assez de nouveaux jeunes fumeurs pour remplacer chaque fumeur qui est décédé ou qui a arrêté; selon **Statistique Canada**, il y avait autant de fumeurs en 2012 qu’en 2005 au Québec.^{vii}

Géographie ^{2, 3} = Québec [24] ² Groupe d'âge= Total, 12 ans et plus Sexe= Les deux sexes Indicateurs= Fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion ^{28, 29, 30, 31, 33}								
Caractéristiques ^{50, 51, 52, 53, 54, 71, 84, 87}	2003	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de personnes	1 646 853	1 577 008	1 650 863	1 542 295	1 499 501	1 570 677	1 428 422	1 626 375
Pourcentage	26,0	24,4	25,1	23,3	22,5	23,3	21,0	23,8

- 30 -

Entrevues :

- Dre Geneviève Bois, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, 514-602-2508 (cell.)
- Geneviève Berneau, Société canadienne du cancer, Division du Québec, 514-255-5151

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l’initiation au tabagisme, favoriser l’abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

- ⁱ **Assemblée nationale du Québec**, journal des débats, 25 septembre 2014. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/41-1/journal-debats/20140925/116671.html#11h>
- ⁱⁱ **Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes** (France), communiqué de presse, 25 septembre 2014. <http://www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-presente-le-programme-national-de-reduction-du-tabagisme.html> ; http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/250914_-_Dossier_de_Presse_-_PNRT_2_.pdf
- ⁱⁱⁱ **Action on Smoking and Health Scotland**, “Tobacco Endgames”. <http://www.ashscotland.org.uk/what-we-do/supply-information-about-tobacco-and-health/key-topics/tobacco-endgames.aspx>
- ^{iv} Quelques exemples d’études : <http://www.tobaccolabels.ca/wp/wp-content/uploads/2013/12/UK-2009-Cigarette-pack-design-and-perceptions-of-risk-among-UK-adults-and-youth-EJPH-Hammond-et-al.pdf> ; <http://tobaccocontrol.bmj.com/content/early/2011/03/25/tc.2010.038315.short> ; <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1054139X12002224> ; <http://www.biomedcentral.com/1471-2458/12/737> ; <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1441358211000401> ; <http://ntr.oxfordjournals.org/content/14/1/98.short> ; <http://tobaccocontrol.bmj.com/content/20/5/367.short> ; <http://ntr.oxfordjournals.org/content/early/2012/08/24/ntr.nts153.short>
- ^v **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Faits saillants », août 2014. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_08_20_FaitsSaillants_Photos_FRA.pdf
- ^{vi} **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Nombre de nouveaux jeunes fumeurs au Québec », septembre 2012. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_09_20_Calculs_No_NouveauxJeunesFumeurs.pdf
- ^{vii} **Statistique Canada**, Enquête sur la santé des collectivités canadiennes 2003 à 2012, extrait complet : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/STAT_14_09_26_CANSIM_Taux_nombre_fumeurs_Qc_2003_2013.pdf